

**COMMUNE  
DU  
BOUCHET-MONT-CHARVIN**

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN  
Tél 04 50 27 50 77  
Fax 04 50 27 54 10  
e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

Le vingt-quatre mars deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2023  
Nombre de conseillers en exercice : 11  
Nombre de conseillers présents : 10  
Nombre de conseillers votants : 11  
Résultats des votes : pour 11 contre 0 abstention 0

**Présents** : Monique BARDET, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE.

**Absente** : Sandrine BLANCHIN.

Sandrine BLANCHIN a donné pouvoir à Laurent GEVAUX

Mireille TISSOT-ROSSET a été nommée secrétaire de séance.

**Objet : BUDGET ANNEXE ALPAGES 2023 = AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2022. DEL\_03172023**

Au vu de la présentation du Compte Administratif 2022 du Budget Annexe Alpages et du compte de gestion, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les résultats suivants :

- de la section de fonctionnement :

Résultats 2021	Affectation des résultats 2021	Résultat de l'exercice 2022	Restes à réaliser	Résultat cumulé à fin 2022
+ 40.000,44 €	40.000,44 €	31.741,49 €	0,00 €	31.741,49 €

- de la section d'investissement

Résultats cumulés à fin 2021	Résultat de l'exercice 2022	Restes à réaliser recettes	Restes à réaliser dépenses	Résultat cumulé à fin 2022
- 9.087,08 €	27.952,48 €	0,00 €	1.360,00 €	17.505,40 €

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

\* affectation à la section d'investissement (C/1068) : 31.741,49 €

Pour mémoire, reprise à effectuer :

Au C/001 Excédent d'investissement reporté (Recettes) 18.865,40 €

**Le vingt-quatre mars deux mille vingt-trois.**

Le Maire,  
Franck PACCARD



La secrétaire de séance,  
Mireille TISSOT-ROSSET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 30/03/2023

- de sa publication le 30/03/2023

Le Maire,  
Franck PACCARD

